



CROSS

Historique
de la
maison -

Maison de Votue. (3 Rue de Coumme)

le 23 Novembre 1853 Louis Gustave Gros.
(celui qui a la barbe sur les photos) et
son frère Claude Alphonse Théodore
ont acheté ensemble cette maison >

- Louis Gustave ^{22 ans} était célibataire
- Claude Alphonse était marié à
Anne Terrivain -

Le vendeur s'appelait Leon Trouvé.
il était un neveu descendant de
Don Trouvé - dernier abbé de Citeaux
à la Révolution de 1789 qui est
mort dans cette maison lui appartenant.

La propriété Trouvé comportait
notre maison - le jardin en face
et toute la propriété Auguer et -
Tout cet ensemble a été acheté
pour une valeur de 30 000 frs.

ou plutôt 25 000 francs puisque
ont été vendus en même temps =

6 grands foudres	1150
4 cuves	450
3 autres foudres	400
soit	<hr/> 2000

Il semble bien que les foudres existaient
dans notre cave et également la
cave à boîtes.

Par ce même acte, les 2 frères
se sont partagés la propriété.

Pour 20 000 francs, Claude Alphonse a
eu =

maison
Bougueret

- le grand corps de bâtiment ayant
balcon sur le jardin au levant
- une portion du bâtiment au Nord de
la grande cour

- le Jardin la basse cour, la grande cour
au couchant des dits bâtiments avec le droit de puiser l'eau
sur la portion de cour comprise sous le n° 4 du 2^e lot, sur
laquelle portion de cour le prof. du 1^{er} lot passera pour arriver à la cour

- l'avenue conduisant à la R. de Natio

- et les vignes pour 2^{he} 27^e 43 ca.

- pour 10 000 fr. Louis Gustave reçoit :
- 1^o la maison sur la rue.
 - 2^o la portion de bâtiment au Nord de la p^{de} cour
 - 4^o le magasin à droite en entrant dans la cour avec une portion de cour en face ayant 5 m. de profondeur mesurée à partir du mur dudit magasin sur 6 m. de largeur mesurés en partant du mur séparatif
 - 3^o la petite maison au Nord de la rue (Meix Boillot vigne et terre)
- le jardin de l'autre côté de la rue
 - les foudres et caves.

avec l'accord
de la commune
de la rue
de la rue
de la rue

- les charges -

- les portes de la p^{de} cour seront entretenues et réparées à frais communs
- Pour l'usage de la cour, nous avons le droit de passer et de circuler à toute heure et en toute circonstance à pied et avec voitures pour la desserte des bâtiments - Nous pouvons déposer - pendant

Le beurs au plus - 2 rangs de tomes
devant la maison - et devant
le magasin mais seulement
jusqu'à la porte d'entrée.

Nous avons le droit de construire
sur le passage commun entre le
magasin et la maison et
conserver au passage la même
élévation que celle de la porte
cochère actuelle -

en 1866 - d'un commun accord - Gustave
a fait un drainage qui part de sa
cave ^{sous son magasin} traverse le cour puis la cave
son frère -

L'entrée du collecteur situé en
aval de la maison Gros-Terrain sera
supporté à frais communs, jusqu'à son
orifice inférieur -

Cet immeuble était entièrement hypothéqué.
On cite tous les créanciers et parmi
eux = Dominique Gaspard TROUVE
demeurant à MONT-SE-VINCENT pour 46000^{fr}.

or la maison familiale de Rabut
à M^t-S^t-Vincent
avait été achetée à un M^t-TROUVE!



JEAN GROS

3 rue des Communes

21700 VOSNE ROMANEE

Tel ; 03 80 62 17 05

9 octobre 2010

cher ami,

Vancete coming est

Alphonse Claude Gros
né à Chaux 08-05. 1804
D.C.D 28.10.1884 -

2 fils Gustave et Théodore
1 fille Julie -

Son épouse Julie Taton -
née 11.06.1806
D.C.D 05.01.1889 -

La branche Gayey vient
de Théodore né à Brochon
le 20.09.1829
D.C.D 13.05.1853 - ?

bigarre parce que
mort à 23 ans

Clos de Réas.

le 29 Avril 1850 Louis-Gustave Gros
avec effet rétroactif au 11. 11. 1859
(marié à M^{lle} Guenot) achète le
Clos de Réas. pour 25000 frs + les
Charges soit 27190 frs.

Il semble que ce soit son père
qui ait payé (Alphonse Gros-Tatou)
puisque dans l'acte Alphonse
certifie avoir reçu les plusieurs fois
- de son fils - des sommes correspondantes
à 27190 frs.....

- Cette vigne a été achetée à
- M^{me} BARBER veuve Truxillo négociant à
Cadix en Espagne. Domicilié à Nantes
 - M^{me} Anne Teyraud veuve d'Avout
chef d'escadron en retraite. domicilié
à Orchaubault - Yonne.
 - M^{me} Louise Teyraud. épouse Hautin
propriétaire à Dijon -

Ces dames venaient d'elles hériter le
3 Mars - de Antoine Sarthou célibat
leur cousin et neveu :

- M^{me} Trupilo pour $\frac{1}{2}$ -

- M^{mes} Tegrand pour $\frac{1}{4}$ chacune -

Auparavant Sarthou fils avait
hérité de Sarthou père (1856) qui
avait lui-même acheté et échangé
des parcelles en 1821 et 1822. et
à plusieurs propriétaires.

Donc le monopole n'a
été constitué que à partir de
1823 environ -

Richebourg -
par Gustave.

Achat en 1882 (Jules a Loau)
de 1^{re} 86 de Richebourg = 34 000 frs
dont 1^{re} 64.20 de Verroilles.
21.57 de Richebourg.

Le Cou Mouillon -

le 22 juillet 1888 Jules Gros achète
le Cou Mouillon.

37 ans auparavant - en 1851 -
Jean Baptiste Mouillon avait acheté
cette maison à Léon Trouvé pour 25.
C'était le commencement du
démantèlement de la propriété
Trouvé -

Jean Baptiste Mouillon meurt en 18.
sa femme en 1878 -

ils laissent 2 héritières (leurs filles
probablement) = 1 célibataire
1 mariée (avec 2 enf. m.
qui meurt en 1887 -

d'où vente au licitation à Jules Gros
pour la somme de 10 120 fr

Dans les papiers ajoutés à l'acte
d'achat on trouve le récit d'un
litige entre Jules Gros-Renaudot
et Louis Gros-Floriet
qui doit être le descendant de
Claude Alphonsé -

Celui se passe en 1898 -
Gros-Floriet a dû construire "en fer
et treillis" un affût sur un
mur au levant de la propriété
"Mouillon".

Sommation - Tribunal - experts -
les experts donnent tort à Gros-Floriet
et le somment "d'enlever les crampons
en fer qui il a fait mettre dans le
mur" et de rétablir les lieux
dans l'état -

on peut imaginer que c'est
de là que venait peut être la
petite froque entre les 2 familles.
qui a empêché l'achat de la maison Regneret

vesti 1^{er} Mars 1920.

- M^{me} Teontine Bigon veuve Bocquet ^{Savigny}
Henri Paul Bocquet à Savigny.

- Madeleine Elisabeth Bocquet
épouse Xavier Roux ^{homme}
de lettres
à Bordeaux

- Germaine Paul Bocquet
et Jacq. Gauthier vign. et vins
Aloxe Corton.

{ mariage = 1867
Dées Teonce Bocquet 1913.

- Château -
- Bat. d'edf : cellier - pressoirs - caves et
cuviers.

g^{de} remises écurie - Sellerie -
grenier - caves voûtées avec
caveaux.
= 40 ares 30.

- Terre à vigne 14 ha 16^a 31.

- Achat du château et de 11 ha 57 65
en 1889 - à la famille
Rochechouard. pour 200 300 fr.